



BULLETIN ADHESION SAISON 2022

ADHERENT PRINCIPAL						
NOM			PRENOM			
ADRESSE						
VILLE			CODE POSTAL			
TEL			DATE NAISSANCE			
E-MAIL (obligatoire)						
N° LICENCE			1ere inscription (oui/non)			
CONJOINT(e) & ENFANT(s)						
CONJOINT JEUNE	Nom	Prénom	né(e) le:	Licences	Adresse si différente	
VOILIER						
MARQUE ASSURANCE COMPAGNIE			NOM			
			N°VOILE			
			N° CONTRAT			
DETAIL DE LA COTISATION						
	Cotisation 2022			Règlement		
	Cotisation	Nbre	Total	Numéro	Montant	Date
Cotisation pour Mantais(se) avec adhésion ASM						
Adulte (avec adh ASM, 1/2 année poss)	135,00 €	0	0,00 €	n°	€	mois :
Jeune (-18 ans avec Adh ASM, hors cours, 1/2 année poss)	60,00 €	0	0,00 €	Chèque n°2		
Conjoint(e) (avec adh ASM)	25,00 €	0	0,00 €	n°	€	mois :
Contribution Extramuros (Résident hors Mantes la Jolie)	5,00 €	0	0,00 €	Chèque n°3		
		0	0,00 €	n°	€	mois :
Licence FFV 2022						
Licence adulte	58,50 €	0	0,00 €	Chèque n°4		
Licence jeune (-18 ans)	29,50 €	0	0,00 €	Chèques vacances		
				n°	€	
Cotisation Jeunes avec Cours de voile et Licence FFV						
Jeunes Cours de voile (Sept21- Juin22)	259,00 €	0	0,00 €	Espèces		
Contribution Extramuros (Résident hors Mantes la Jolie)	5,00 €	0	0,00 €		€	
Bateau(x)						
voilier (1/2 année poss)	190,00 €	0	0,00 €	Règlement par chèque à l'ordre de l' ASM Voile. possible en 4 fois, dernier mois d'encaissement Juillet merci de vous rapprocher de notre Trésorier, pour toute autre demande		
dériver (1/2 année poss)	33,00 €	0	0,00 €			
2éme bateau (1/2 année poss)	95,00 €	0	0,00 €			
Total =			0,00 €			
Je soussigné (nom, prénom) : <small> déclare avoir pris connaissance et accepté les garanties et les montants proposés par les assurances souscrites : > par ma licence FFV assurance en première ligne > par l'assurance R.C de L.A.S.M souscrit auprès d'AXA sous le n°0010000343752087 par défaut. Je prends acte de ma possibilité de souscrire des garanties individuelles supplémentaires qui resteront à mon appréciation et à ma charge. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Sportive Mantaise (ASM). Elles sont destinées à la section "sports en Seine/voile" et aux tiers mandatés par, à des fins de gestion interne, dans le cadre de votre adhésion. Elles sont transmises à la FFV pour la gestion de la Licence et à AXA dans le cadre du contrat susvisé. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données ne feront pas l'objet d'un transfert à d'autres tiers au sein de l'Union Européenne. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez également d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant le secrétariat de l'A.S.M. Conformément au Règlement général sur la protection des données, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle. </small>				Lu et approuvé (date et signature obligatoire)		